

Modification de salaire

Entreprise

N° de contrat

Modifications de salaire

N° d'ass. sociale ou AVS	Nom / prénom	Nouveau taux d'occupation	Nouveau salaire annuel AVS en CHF	Valable dès le
		%		01.
		%		01.
		%		01.
		%		01.
		%		01.
		%		01.
		%		01.
		%		01.
		%		01.
		%		01.

Une modification de salaire est toujours effectuée en début de mois.

Lieu, date

Timbre et signature de l'entreprise

Swisscanto 1e Fondation Collective
Bureau
Case postale
8152 Glattbrugg
043 210 19 01
1e@pfs.ch